

PLAN DE COURS

FOR-1201 : Géographie forestière

NRC 14516 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Origine et évolution des forêts du monde : paléobotanique, dérive des continents, préhistoire et histoire récente. Facteurs climatiques, édaphiques et floristiques responsables de la mise en place des forêts. Le rôle de l'homme dans la transformation des forêts. Produits forestiers ligneux et non ligneux et autres usages mondiaux de la forêt. Classification des grandes forêts du monde. Distribution des types de forêts sur tous les continents et activités productives de tous les pays. Particularités biologiques et économiques des espèces arborées de chaque région. Synthèse sur la déforestation mondiale et sur le devenir des forêts.

Ce cours est offert à distance en mode asynchrone. Veuillez prendre note que les examens sous surveillance des cours à distance ont lieu en soirée ou la fin de semaine. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse: www.distance.ulaval.ca. Note importante:: Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=111912>

Coordonnées et disponibilités

François Marquis

Enseignant

francois.marquis@sbf.ulaval.ca

Tél. : (418) 656-2131 poste 5512

Disponibilités

Disponible sur rendez-vous

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
But	5
Objectifs généraux	5
Approche pédagogique	5
Modalités d'encadrement	6
Charge de travail et calendrier	6
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Contenu et activités	7
Évaluation et résultats	7
Évaluation des apprentissages	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Premier examen	8
Deuxième examen	8
Fiche technique sur un arbre	9
Informations détaillées sur les évaluations formatives	10
Exercices du module 1	10
Exercices du module 2	10
Exercices du module 3	10
Exercices du module 4	11
Exercices du module 5	11
Exercices du module 6	11
Exercices du module 7	11
Exercices du module 8	11
Exercices du module 9	11
Exercices du module 10	12
Exercices du module 11	12
Exercices du module 12	12
Examen sous surveillance	12
Barème de conversion	12
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	12
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	13
Évaluation de l'enseignement	13
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	13
Absence aux examens	13
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	14
Gestion des délais	14
Examens hors campus	14
Matériel didactique	14

Matériel obligatoire	14
Site web de cours	14
Matériel complémentaire	14
Spécifications technologiques	14
Médiagraphie et annexes	15
Bibliographie	15

Description du cours

Introduction

La mise en place des forêts du monde fut tributaire de la distribution des continents et des grands facteurs climatiques. Puis, l'évolution d'une ère géologique à l'autre et les glaciations les ont consolidées dans leur position. L'influence de l'homme, depuis son utilisation du feu, sa maîtrise de l'agriculture et de l'élevage et ses grandes explorations, a été de plus en plus marquante. Avec la maîtrise de l'énergie (machine à vapeur, moteur à explosion, électricité et énergie nucléaire notamment) l'homme n'avait plus de limite à son utilisation massive de la forêt. La naissance de l'ère industrielle a donné à l'homme la pleine capacité de disposer des forêts comme bon lui semble. La distribution actuelle des forêts sur tous les continents est examinée à la lumière des plus récentes images satellitaires. La production, la consommation, l'importation et l'exportation de tous les produits forestiers ligneux et non ligneux par chacun des pays du monde sont considérés comme facteurs explicatifs de la distribution contemporaine des forêts et de leur devenir. Les changements climatiques de nature anthropique s'ajoutent maintenant aux facteurs qui influencent le futur des forêts. Différents modes de conservation et d'utilisation durable des forêts seront étudiés à travers le monde.

AVIS - Les modules de ce cours sont une adaptation des notes de cours produites par Pierre Bellefleur, professeur titulaire retraité de la Faculté de foresterie, de géomatique et de géographie de l'Université Laval. Nous le remercions d'avoir rendu disponible son savoir pour la poursuite de ce cours.

But

Le but de ce cours est de vous permettre de comprendre la distribution mondiale des forêts, en examinant leur origine, les conditions géographiques nécessaires à leur existence et les pressions anthropiques qui les modifient dans une perspective de conservation de la biodiversité et d'aménagement forestier durable.

Objectifs généraux

- 1) Situer l'origine évolutive des espèces ligneuses;
- 2) Examiner les conditions géographiques qui régissent le développement des forêts;
- 3) Voir la composition et la distribution des principaux types forestiers du monde;
- 4) Considérer les besoins et les utilisations des ressources forestières par l'homme à l'échelle continentale;
- 5) Établir le rôle des grandes réserves forestières du monde et dégager des perspectives d'avenir;
- 6) Comprendre les enjeux de conservation des forêts à l'échelle mondiale.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Ce mode de formation vous permet d'apprendre à votre rythme, de façon relativement autonome. Toutefois, nous vous recommandons d'adopter un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, car vous devez vous engager à remettre les travaux notés et effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits.

Le matériel pédagogique du cours se trouve sur le portail des cours de l'Université Laval (plate-forme ENA) qui se trouve à l'adresse <https://monportail.ulaval.ca/accueil/>. Vous y trouverez les différents modules du cours, lesquels abordent différentes thématiques relatives à l'industrie acéricole. Chaque module comprend une introduction qui situe le module dans le cours, la liste des objectifs pédagogiques à atteindre, une feuille de route détaillant les activités à réaliser, ainsi que le matériel didactique.

Modalités d'encadrement

Je serai disponible pour vous soutenir pendant toute la session. Mon rôle est de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Notez cependant que les questions d'ordre académique doivent être posées sur le forum de manière à ce que tous puissent voir la question et la réponse, un peu comme en classe. Les questions personnelles peuvent m'être adressées par courriel ou téléphone.

Toute information nécessaire au bon déroulement du cours vous sera communiquée dans la section « Nouvelles » de la page d'accueil du site de cours

Il est important d'être conscient que la réponse aux questions posées sur le forum ou par courrier électronique ne sera pas instantanée. Cependant, je m'engage à vous répondre dans les deux jours ouvrables. Afin d'éviter des délais supplémentaires, je vous recommande d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Par ailleurs, vous pourrez également utiliser le forum pour discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants. Comme vous étudiez à distance, vous ne verrez peut-être vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle ; le forum est donc un outil qui vous permet d'échanger avec eux et avec la personne assurant l'encadrement. Consultez-le régulièrement. Vous y trouverez en outre différentes rubriques :

- Forum « Présentation » où vous êtes invité à vous présenter et déposer une photo de vous.
- Forum « Questions générales » où vous êtes invité à poser vos questions sur l'organisation du cours.
- Forum « Module, x, y, z » où vous pouvez poser vos questions concernant les modules.
- Forum « Partage et échange d'idées » où vous pourrez partager vos idées, des lectures, des liens, des recherches, etc. qui ont un lien avec le cours.
- Forum « Suggestions/Améliorations » où vous pouvez faire des suggestions et des commentaires pour améliorer le cours.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est suivi sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour la réalisation des travaux et des évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 - Origine et évolution des forêts	13 janv. 2020
Module 2 - Les facteurs biogéoclimatiques	20 janv. 2020
Module 3 - Les biomes forestiers du monde	27 janv. 2020
Module 4 - La forêt et l'homme	3 févr. 2020
Module 5 - Amérique du Nord	10 févr. 2020
Module 6 - Amérique du Sud	17 févr. 2020
Examen 1 (Modules 1 à 6)	27 févr. 2020
Semaine de lecture	2 mars 2020
Module 7. Europe	9 mars 2020
Module 8. Afrique	16 mars 2020
Module 9. Communauté des États Indépendants	23 mars 2020
Module 10. Asie	30 mars 2020
Module 11. Océanie	6 avr. 2020
Module 12. Synthèse mondiale	13 avr. 2020
Examen 2 (Modules 7 à 12)	23 avr. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération


Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)			80 %
Premier examen	Le 27 févr. 2020 de 18h30 à 20h30	Individuel	40 %
Deuxième examen	Le 23 avr. 2020 de 18h30 à 20h30	Individuel	40 %
Travail de session (Somme des évaluations de ce regroupement)			20 %
Fiche technique sur un arbre	Déterminée en fonction des équipes de travail	En équipe	20 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Exercices du module 1	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 2	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 3	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 4	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 5	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 6	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 7	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 8	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 9	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 10	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 11	Disponible en tout temps	Individuel
Exercices du module 12	Disponible en tout temps	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives


Premier examen

Date et lieu :	Le 27 févr. 2020 de 18h30 à 20h30 , À communiquer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	À remettre au surveillant lorsque vous avez terminé
Directives de l'évaluation :	L'examen portera sur les six premiers modules
Informations supplémentaires :	Pour ceux qui passent leur examen en région, consultez votre dossier sur le site de la formation à distance  pour connaître le lieu de votre examen
Matériel autorisé :	Crayon au plombs HB ; gomme à effacer ; stylo

Deuxième examen

Date et lieu :	Le 23 avr. 2020 de 18h30 à 20h30 , À communiquer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	À remettre au surveillant lorsque vous avez terminé

Directives de l'évaluation : L'examen portera sur les modules 7 à 12

Informations supplémentaires : Pour ceux qui passent leur examen en région, consultez votre dossier sur le site de la [formation à distance](#)  pour connaître le lieu de votre examen

Matériel autorisé : Crayon au plombs HB ; gomme à effacer ; stylo

Fiche technique sur un arbre

Date de remise : Les dates sont déterminées en fonction des équipes de travail

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Répartition de la correction et critères : 80 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Références et normes de rédaction	5
Qualité de l'information et profondeur de la recherche	25

20 % Contribution au travail d'équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

But

Produire une fiche technique sur un arbre

Information à produire

- Morphologie et biologie ;
- Écologie ;
- Utilisation par les communautés locales ; et
- Enjeux.

Modalités de réalisation

Le travail sera réalisé en équipe de deux (2). Chaque équipe se verra attribuer un territoire (voir module 5 à 11) pour lequel elle devra choisir un arbre faisant l'objet d'une utilisation par les communautés locales.

L'équipe devra produire une fiche technique qui détaillera la morphologie et la biologie de l'arbre, son écologie et son utilisation. Elle devra également faire état des enjeux entourant cette ressource.

Morphologie

Port, taille, feuillage, rameaux, bourgeons, écorce, système racinaire, fleurs et fruits (cône, graine).

Biologie

Cycle de reproduction, croissance et longévité.

Écologie

Habitat (climat, sol, type d'écosystème où on le retrouve) et niche écologique (relations interspécifiques, rôles et fonctions dans l'écosystème)

Utilisation par les communautés locales

Vous devez décrire l'utilisation faite de cette arbre par les populations de la région concernée (bois d'œuvre, pâte à papier, sève, propriétés médicinales, alimentation, etc.). Vous verrez à chiffrer l'activité économique entourant cette ressource, le cas échéant.

Enjeux

En tant que ressource, l'arbre peut être soumis à différents types de pressions anthropiques ou naturelles (abatage illégale, surexploitation, déforestation, maladie, changements climatiques, etc.)

Livrables

Votre travail devra prendre la forme d'une fiche technique d'un maximum de 1200 mots. L'organisation de l'information devra être conforme à ce type de document. Elle devra contenir un titre et le nom des auteurs d'entrées de jeu. L'utilisation de photos et de schémas est encouragée. La fiche devra également contenir la liste des références consultées (non comptabilisé dans le nombre de mot).

Échéance et critères d'évaluation

Les équipes devront être formées la journée suivant la date limite de modification des choix de cours. La fiche devra être déposée ([boîte de dépôt](#)) dans la semaine précédant le cours sur le territoire choisi (voir la programmation sous la rubrique « [Contenu et activités](#) » de votre site de cours).

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Référence et normes de rédaction (5 points) ;

Qualité de l'information et profondeur de la recherche (25 points ; 5 points par rubrique)

Note importante : Les fiches seront publiées sur le site du cours et l'information présentée sera matière à examen.

Fichiers à consulter :

 [Template pour la fiche technique](#) (102,05 Ko, déposé le 16 nov. 2019)

 [Guide de rédaction - 2012.pdf](#) (1,65 Mo, déposé le 16 nov. 2019)

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Exercices du module 1

Titre du questionnaire :	Exercice du module 1
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel

Exercices du module 2

Titre du questionnaire :	Exercice du module 2
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel

Exercices du module 3

Titre du questionnaire : [Exercice du module 3](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 4

Titre du questionnaire : [Exercice du module 4](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 5

Titre du questionnaire : [Exercice du module 5](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 6

Titre du questionnaire : [Exercice du module 6](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 7

Titre du questionnaire : [Exercice du module 7](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 8

Titre du questionnaire : [Exercice du module 8](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 9

Titre du questionnaire : [Exercice du module 9](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps

Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 10

Titre du questionnaire : [Exercice du module 10](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 11

Titre du questionnaire : [Exercice du module 11](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Exercices du module 12

Titre du questionnaire : [Exercice du module 12](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Examen sous surveillance

Dans le cadre de ce cours, il est prévu que vous devrez vous présenter à 2 examens qui auront lieu sous surveillance.

Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, le ou les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires prochainement.


Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir en ligne, dès le début de la session, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la section « Travaux et examens » du site www.distance.ulaval.ca.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.

- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Gestion des délais

Tout travail remis en retard verra sa note réduite de 5 % le premier jour et de 1 % par jour de retard additionnel jusqu'à concurrence de 7 jours. Passé ce délai, le travail sera refusé et la note 0 % sera attribuée.

Examens hors campus

Les étudiants qui veulent faire leur examen sous surveillance à l'extérieur du campus doivent obligatoirement s'inscrire au lieu d'examen **avant le 26 janvier 2016**. Pour plus d'informations, consultez le [site Web de la formation à distance](#).

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Disponible sur le site du cours.

Site web de cours

<https://monportail.ulaval.ca/accueil/>

Matériel complémentaire

Disponible sur le site du cours.

Spécifications technologiques

Pour être en mesure de visionner correctement les capsules vidéos du cours, vous devez avoir accès à une connexion internet à haut débit.

Médiagraphie et annexes

Bibliographie



OUVRAGES GÉNÉRAUX

(314,41 Ko, déposé le 16 nov. 2019)